

CONDITIONS GÉNÉRALES DES SERVICES MINDJET SOFTWARE ASSURANCE ET SUPPORT

Date : Septembre 2016

Les présentes conditions générales des services Mindjet Software Assurance et Support (« **MSA** ») constituent un accord entre Vous et Corel Corporation, 1600 Carling Avenue, Ottawa, Ontario, K1Z 8R7, Canada (« **Corel** », « **Nous** » ou « **Nos** »).

EN CLIQUANT SUR LE BOUTON « ACCEPTER » OU SUR DES BOUTONS OU LIENS SIMILAIRES CHOISIS PAR COREL, EN TÉLÉCHARGEANT, EN INSTALLANT, EN ACCÉDANT OU EN UTILISANT LES LOGICIELS QUI VOUS SONT FOURNIS DANS LE CADRE DU SERVICE OU EN DEMANDANT OU EN FAISANT APPEL À TOUT AUTRE SERVICE DE SUPPORT MSA, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DES SERVICES SOFTWARE ASSURANCE ET SUPPORT (« **CONTRAT** ») ET PAR LE DOCUMENT DE COMMANDE CORRESPONDANT (DÉFINI CI-APRÈS), LE CAS ÉCHÉANT. « **VOUS** » DÉSIGNÉ LA PERSONNE PHYSIQUE OU L'ENTITÉ QUI ACCEPTE D'ÊTRE LIÉE PAR LE PRESENT CONTRAT.

Corel se réserve le droit de modifier, de compléter, de changer ou de supprimer (« **Modification(s)** ») des éléments du présent Contrat à tout moment, et lesdites Modification(s) prendront effet lorsque Vous en aurez été informé. Corel Vous informera en publiant un avis de Modification(s) sur son site Web et/ou en Vous envoyant un courrier électronique à l'adresse électronique que Vous lui aurez fournie, le cas échéant. Vous acceptez que Corel transmette lesdits avis de Modification(s) du présent Contrat en publiant une notification sur son site Web ou par courrier électronique à votre adresse. Sous réserve des dispositions précitées, toutes les Modifications apportées au présent Contrat seront applicables dès leur publication (ou après envoi d'un avis à votre adresse électronique) ; le fait de continuer à utiliser les logiciels fournis dans le cadre des services MSA ou à faire appel aux services de support MSA après l'envoi de cet avis signifiera que vous approuvez ces Modifications et acceptez d'être lié par elles. Si Vous n'acceptez pas le Contrat ainsi modifié (ou si Vous ne pouvez pas vous y conformer), votre seul recours consiste à cesser d'utiliser les logiciels qui vous sont fournis dans le cadre des services MSA et à cesser de faire appel à tout autre service de support MSA.

1. Durée du contrat Mindjet Software Assurance et Support. Votre achat de services MSA, tels que décrits dans les présentes et sur le site Web des Services de support client Mindjet, à l'adresse : <http://www.mindjet.com/support-info>, est valable pour un (1) an à compter de la date de votre achat de services MSA, sauf indication contraire spécifiée dans un Document de commande (« **Durée initiale MSA** ») et dans les éventuelles conditions de renouvellement (« **Période de renouvellement** »), désignés sous le terme collectif de « **Contrat MSA** ». Corel se réserve le droit d'adapter la date de fin du Contrat MSA associé aux services MSA achetés pour des licences supplémentaires des logiciels Corel concernés pendant la Période du contrat MSA en cours à votre Contrat MSA en cours. Le présent Contrat prendra fin à la date d'expiration du Contrat MSA. Corel peut limiter votre droit aux services de support ou résilier le présent Contrat, avec effet immédiat après l'envoi d'une notification à votre intention, si Vous utilisez le service d'une manière non-conforme, excessive, abusive ou frauduleuse. **Document de commande** désigne un document (confirmation d'achat, certificat de produits ou contrat négocié, par exemple) fourni par ou établi par et entre Vous et Corel, qui indique la Durée du contrat MSA et, le cas échéant, la date de début et/ou la date d'expiration du Contrat MSA, les frais et modalités de paiement et les éventuelles conditions supplémentaires relatives à l'utilisation des logiciels fournis dans le cadre des services MSA, pouvant amender ou modifier les conditions définies dans le présent document. Toute clause différente ou supplémentaire stipulée dans un bon de commande ou tout autre document ou avis écrit émis par Vos soins ne saurait être applicable, que ce

bon de commande ou cet autre document constitue ou non le Document de commande pour les services MSA.

2. Frais. Sauf stipulation contraire dans un programme d'achat de licences en volume ou dans le Document de commande, les frais MSA sont payables à l'avance pour la Période du contrat MSA et se montent à vingt pourcent (20 %) du prix courant des logiciels Corel applicables. Si le Document de commande prévoit des versements mensuels ou d'une autre périodicité dans le cadre d'un paiement en plusieurs fois des droits dus pour la Période du contrat MSA, lesdits versements se feront de manière échelonnée et ne Vous dégagent en aucun cas de l'obligation de payer l'intégralité du montant dû pour la Période MSA totale, selon le cas. Les Services MSA sont compris dans le prix de la Période d'abonnement (« **Service MSA inclus** ») et ne sont pas facturés séparément. Corel se réserve le droit d'augmenter les frais MSA associés aux logiciels Corel à tout moment, l'augmentation de prix entrant en vigueur immédiatement pour tout achat ultérieur. En cas de résiliation simultanée par Corel de votre Contrat MSA en vertu de la section 1, Corel calculera vos frais MSA au prorata. Vous pouvez résilier les services MSA à la fin de la Durée du contrat MSA en vigueur. Si Vous reportez votre achat de services MSA de plus de trente (30) jours suivant la date de l'achat des logiciels Corel applicables, Corel est en droit de facturer des frais supplémentaires au moment où Vous activez les services MSA. « **Période d'abonnement** » désigne une licence de logiciel Corel, accordée en vertu ou sous réserve des conditions relatives au produit Corel applicables, pour installer et utiliser le code objet pour lesdits logiciels sur du matériel informatique approprié pour une période d'abonnement spécifique.

3. Paiement. Les sommes facturées sont exigibles dans les trente (30) jours suivant la date de la facture. Les factures impayées donnent lieu à des frais financiers à un taux de 1,5 % par mois sur le solde impayé ou au taux maximum autorisé par la loi, le taux le plus élevé des deux étant applicable, plus tous les frais raisonnables de recouvrement. Vous êtes tenu de fournir des coordonnées et des informations de facturation précises et complètes à Corel et d'informer Corel en cas de modification de ces informations. Votre carte de crédit, ou tout autre moyen de paiement, sera débitée conformément aux modalités de paiement stipulées dans le Document de commande. Corel stockera vos informations de paiement (numéro de carte de crédit, par exemple) afin de pouvoir Vous facturer les Logiciels en fonction de votre option de paiement. Corel crypte ces informations de carte de crédit à l'aide d'une technologie de chiffrement standard. Néanmoins, aucune méthode de transmission via Internet ou de stockage électronique n'est totalement sûre, et Corel ne peut pas garantir sa sécurité absolue. Vous reconnaissez et acceptez que Corel, en fournissant ce Service, soit contraint de traiter ou stocker vos données personnelles, y compris les informations de carte de crédit, et de les transmettre au sein de Corel ou aux Sociétés affiliées de Corel. Ces opérations de traitement, de stockage et de transmission seront effectuées conformément à la Politique de confidentialité de Corel, disponible sur : <http://www.corel.com/fr/corel-privacy-policy>. Si Vous achetez les services MSA auprès d'un revendeur agréé Corel, Vous devez définir les conditions de facturation avec ledit revendeur agréé.

4. Renouvellements. En achetant des services MSA, Vous acceptez que Corel les renouvelle automatiquement chaque année et Vous les facture annuellement avant l'expiration de la Période de renouvellement concernée. Si Vous avez acheté les services MSA avec votre carte de crédit, Vous acceptez que Corel stocke les informations de votre carte de crédit de façon sécurisée aux États-Unis ou dans d'autres pays dans le cadre de ce renouvellement. Ces opérations de traitement, de stockage et de transmission doivent être effectuées aux seules fins, et dans les limites nécessaires, de permettre à Corel d'exécuter ses obligations en vertu du présent document et ce, dans tous les pays dans lesquels Corel et ses Sociétés affiliées exercent leurs activités, y compris les pays en dehors de l'Union européenne. Corel Vous avertira par courrier électronique avant l'expiration de votre Contrat MSA en cours. Si Vous ne prévenez pas Corel par écrit au moins trente (30) jours avant la date de

renouvellement que Vous ne désirez pas ce renouvellement, le montant du renouvellement (majoré des taxes applicables ou de la TVA) sera automatiquement prélevé sur votre carte de crédit. Vous autorisez Corel à utiliser les coordonnées et les informations de facturation fournies lors de votre achat pour le règlement ou la facturation de chaque renouvellement. Le paiement doit être effectué dans les délais prévus pour éviter toute interruption des services MSA. Vous pouvez interrompre le renouvellement automatique des services MSA à tout moment en prenant contact avec l'équipe Support Client et Service de Corel par le biais du site Web de Corel. Notez toutefois qu'un non-renouvellement de votre contrat MSA entraînera l'expiration de vos services MSA à la fin de la période en cours.

5. Versions logicielles les plus récentes obligatoires. Vous ne pouvez acheter des services MSA que pour les versions les plus récentes des logiciels Corel. Si Vous souhaitez acheter des services MSA pour la première fois, Vous devez mettre à niveau les anciennes versions des logiciels Corel.

6. Services MSA : Généralités. Les services MSA incluent des droits de mise à niveau ainsi que des services de support, que Corel doit s'efforcer de fournir avec tous les efforts commercialement raisonnables durant les horaires de service du support client, directement ou par le biais de tiers, dans les Environnements pris en charge. Pour plus de détails au sujet des services de support inclus dans les services MSA, consultez le Guide Corel des services de support client et le site Web de support Corel à l'adresse : www.mindjet.com/support-info. Les logiciels Corel (y compris et de manière non exhaustive les mises à niveau) et les services de support inclus dans les services MSA ne seront pas fournis si les frais MSA (ou dans le cas de Périodes d'abonnement, les frais d'abonnement) ne sont pas payés en totalité ou si votre contrat MSA est devenu caduc. Les appels de support concernant des problèmes plus techniques en rapport avec les produits Corel applicables peuvent être transférés à un autre groupe à la seule discrétion de Corel. Les caractéristiques, les procédures et la disponibilité du support sont susceptibles d'être modifiées à la seule discrétion de Corel. Ces modifications ne nuiront pas de façon substantielle aux services de support qui vous sont fournis. Les services de support ne sont pas transférables et s'appliquent uniquement à vous (en tant qu'individu) ou aux interlocuteurs désignés de l'entité acheteuse des services MSA (définis sur le site Web des Services de support Corel). Vous pourrez être amené à valider certaines questions et à vérifier que votre environnement fait partie des Environnements pris en charge. Vous devez répondre à toutes les demandes d'information et d'assistance raisonnables pour que Corel puisse vous fournir les services de support. Un **Environnement pris en charge** désigne un environnement pris en charge par Corel pour les logiciels, défini sur <http://mindjet.com/support/product-resources/system-reqs>.

7. Droits de mise à niveau. Pendant la Période du contrat MSA, vous serez en droit de réaliser des mises à niveau de versions. Ces droits vous donnent accès et vous permettent d'utiliser la prochaine version des logiciels applicables qui inclut de nouvelles fonctionnalités majeures ou des améliorations importantes par rapport aux fonctionnalités existantes du produit. Ces mises à niveau sont mises à disposition sur une base produit par produit. Les mises à niveau sont disponibles pendant la durée de votre Contrat MSA, mais vos droits d'utilisation des mises à niveau prennent fin à la date d'expiration de votre Contrat MSA. Vous pouvez continuer à utiliser les mises à niveau que Vous recevez pendant la Période du contrat MSA même après expiration ou résiliation de votre Contrat MSA. Si Vous recevez une mise à niveau durant votre Contrat MSA en vertu des droits de mise à niveau établis dans les présentes, ou si Vous choisissez de le faire pour quelque raison que ce soit, Vous pouvez, à votre seule discrétion, continuer à utiliser la version que Vous utilisez alors (pour une plateforme spécifique) ou toute version antérieure prise en charge des mêmes logiciels Corel pendant toute la durée de votre Contrat MSA uniquement.

8. Droits de rétrogradation. Vous pouvez acheter la version en vigueur d'un logiciel Corel et des services MSA pour ce logiciel, et choisir de passer à une version antérieure actuellement prise en

charge de ce même logiciel Corel. Les versions prises en charge sont précisées dans la Politique de gestion du cycle de vie des produits disponible sur le site Web des Services de support client. Nonobstant vos droits de rétrogradation, à la suite de la mise sur le marché d'une nouvelle version d'un logiciel Corel, Corel peut, à sa seule discrétion, interrompre les services MSA associés aux versions précédentes à n'importe quel moment. Si, en raison de cette interruption, Vous réclamez la reprise des services MSA, Vous devez d'abord effectuer la mise à niveau vers une version prise en charge du logiciel Corel. Si Vous n'utilisez pas la dernière version du logiciel Corel, il est possible que le logiciel Corel ne fonctionne pas avec d'autres applications Corel ou des produits ou services tiers avec lesquels il est censé fonctionner.

9. Services de support inclus. Les services MSA incluent des services de support que Corel doit s'efforcer de fournir avec tous les efforts commercialement raisonnables durant les horaires de service du Support client, directement ou par le biais de tiers, dans les environnements pris en charge uniquement, qui sont indiqués sur le site <http://mindjet.com/support/product-resources/system-reqs>. Pour des informations plus détaillées concernant les services de support inclus dans les services MSA, consultez le Guide Mindjet des Services de support client publié dans le Centre de support client de Corel à l'adresse <https://www.mindjet.com/fr/msa-guide> et sur le site Web de support de Corel. Les logiciels Corel et les services de support inclus dans les services MSA (y compris et de manière non exhaustive les mises à niveau) ne seront pas fournis si les frais MSA ne sont pas payés en totalité ou si votre contrat MSA est devenu caduc. Corel se réserve le droit de limiter le temps que passe un agent de l'équipe Support Client et Service sur chaque appel. Les caractéristiques, les procédures et la disponibilité du support sont susceptibles d'être modifiées à la seule discrétion de Corel. Ces modifications ne nuiront pas de façon substantielle aux services de support qui vous sont fournis. Les services de support ne sont pas transférables et s'appliquent uniquement à Vous (en tant qu'individu) ou aux interlocuteurs désignés de l'entité acheteuse des services MSA (définis sur le site Web des Services de support Corel). Vous pourrez être amené à valider certaines questions et à vérifier que votre environnement est pris en charge. Vous devez répondre à toutes les demandes d'information et d'assistance raisonnables pour que Corel puisse vous fournir les services de support.

10. Services non fournis avec les Services MSA inclus. L'assistance pour le déploiement à grande échelle et la possibilité d'affecter des interlocuteurs dédiés sont inclus uniquement avec les services MSA que Vous achetez en tant que services distincts pour vos logiciels et ne sont pas fournis dans le cadre des Services MSA inclus. La mise à disposition de tels services de support pour couvrir la Période d'abonnement doit faire l'objet d'un accord préalable écrit distinct entre Corel et Vous.

11. Services de support exclus. Les services MSA n'incluent pas de services de support pour les logiciels Corel : (i) que Vous n'avez pas utilisés conformément aux conditions d'exploitation spécifiées par Corel ; (ii) que Vous avez modifiés par programmation ou par d'autres moyens (nonobstant les dispositions précédentes, Corel fournira des services de support si les modifications ont été effectuées par Corel à votre demande dans le cadre de ses services de support ou en vertu d'un contrat de services de conseil ou de services professionnels distinct), (iii) en dehors des heures de support client régulières. Les services MSA n'incluent pas de services de support pour : (i) les parties de programme n'appartenant pas à la version originale du logiciel Corel tel que fourni par Corel, (ii) la création et la fourniture de logiciels ou de services de conseil concernant ces activités ou le déploiement d'équipements de traitement de données, sauf pour la fourniture de mises à niveau du logiciel que Vous avez acquis, (iii) l'installation de produits ou de leurs composants ou sous-programmes (en particulier, des correctifs), y compris des mises à niveau, (iv) les produits tiers, y compris les programmes complémentaires et les intégrations avec les logiciels Corel (en cas de problème avec des produits tiers, Corel déploiera tous les efforts commercialement raisonnables pour vous rediriger vers le ou les fournisseurs d'origine en vue du support des produits ou des programmes complémentaires tiers, après avoir déterminé que le problème n'est pas lié aux logiciels Corel pour lesquels les services

MSA ont été achetés), (v) les services tiers, y compris les services Web, les fournisseurs de services et les sites Web (en cas de problème avec un service tiers, Corel déploiera tous les efforts commercialement raisonnables pour vous rediriger vers le ou les fournisseurs de services d'origine en vue du support des services Web ou sites Web tiers, après avoir déterminé que le problème n'est pas lié aux logiciels Corel pour lesquels les services MSA ont été achetés), (vi) d'autres logiciels ou matériels et les environnements non pris en charge, (vii) le support local et/ou sur site, la programmation, la personnalisation, les services de conseil, les configurations individuelles et les mises à jour de logiciels Corel, au-delà des services de support habituellement fournis et tels que définis dans les présentes, (viii) la création et la mise à disposition de logiciels supplémentaires, le développement, les conseils pour les demandes de formation ou autres services de conseil concernant ces activités ou le déploiement d'équipements de traitement de données, ou (ix) l'installation de produits ou de leurs composants ou sous-programmes (en particulier, des correctifs), y compris des mises à niveau. Notez que l'assistance pour le déploiement à grande échelle est limitée à la documentation en ligne, au dépannage à distance et au support téléphonique d'une durée raisonnable. Une assistance prolongée ou permanente, des prestations sur site ou d'autres prestations propres au déploiement peuvent faire l'objet de frais supplémentaires au tarif pièces et main-d'œuvre de Corel. L'assistance pour le déploiement à grande échelle est limitée à la documentation en ligne, au dépannage à distance et au support téléphonique d'une durée raisonnable. Une assistance prolongée ou permanente, des prestations sur site ou d'autres prestations propres au déploiement peuvent faire l'objet de frais supplémentaires au tarif pièces et main-d'œuvre de Corel. La prestation de services de support en dehors des circonstances décrites dans la présente section fait l'objet d'un accord préalable écrit distinct entre Corel et Vous.

12. Limitation de responsabilité. DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI, VOUS POUVEZ ÊTRE INDEMNISÉ PAR COREL, SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET SES REVENDEURS UNIQUEMENT POUR LES DOMMAGES DIRECTS À HAUTEUR DU MONTANT PAYÉ POUR LES SERVICES MSA. LE REMBOURSEMENT DE VOS FRAIS MSA PAYÉS D'AVANCE MAIS NON UTILISÉS CONSTITUE VOTRE SEUL ET UNIQUE RECOURS ET L'ENTIERE RESPONSABILITÉ DE COREL EN CAS DE RUPTURE DE GARANTIE, DE RESILIATION DES SERVICES MSA OU DE NON-RESPECT DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES. VOUS NE POUVEZ PAS ÊTRE INDEMNISÉ POUR TOUT AUTRE DOMMAGE, NOTAMMENT LE MANQUE À GAGNER OU LES PERTES D'OPPORTUNITÉS COMMERCIALES, L'INCAPACITÉ DE JOUISSANCE, L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ, LES PERTES DE DONNÉES, LES DOMMAGES ACCIDENTELS, SPÉCIAUX, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS. Cette limitation s'applique (i) à tout élément lié aux services MSA, y compris les logiciels Corel fournis en vertu des présentes, les services de support ou les programmes tiers, et (ii) aux réclamations pour rupture de contrat, de garantie ou de condition, responsabilité sans faute, négligence ou autre délit dans les limites autorisées par la législation en vigueur. Elle s'applique également même si (i) le recours ne produit pas d'effet, (ii) Corel, ses concédants de licence ou ses revendeurs connaissaient ou auraient dû connaître la possibilité de tels dommages, ou (iii) Corel, ses concédants de licence ou ses revendeurs ont été informés de la possibilité de tels dommages. Certains pays n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de responsabilité en cas de dommages fortuits ou accessoires, auquel cas la limitation ou l'exclusion ci-dessus ne vous est pas applicable.

13. Absence de garantie. LES SERVICES MSA SONT FOURNIS « EN L'ÉTAT ». COREL EXCLUT PAR LES PRÉSENTES TOUTES LES DÉCLARATIONS ET GARANTIES, EXPRESSES ET IMPLICITES, CONCERNANT LES SERVICES MSA, LES SERVICES DE SUPPORT INCLUS, OU TOUT DOCUMENT ASSOCIÉ, Y COMPRIS L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, LA QUALITÉ, LA QUALITÉ MARCHANDE, LA FIABILITÉ ET L'ABSENCE DE CONTREFAÇON. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES IMPLICITES OU LES LIMITATIONS DES DROITS APPLICABLES PRÉVUS PAR LA LOI D'UN CONSOMMATEUR, DE SORTE QU'IL EST POSSIBLE QUE L'EXCLUSION ET LES LIMITATIONS SUSMENTIONNÉES NE S'APPLIQUENT PAS DANS VOTRE CAS.

14. Indemnisation. Vous acceptez d'indemniser et de dégager de toute responsabilité Corel et ses Sociétés affiliées, dirigeants, directeurs, agents, employés, partenaires, fournisseurs indépendants et concédants de licence pour toute réclamation ou demande, y compris les frais d'avocat dans une mesure raisonnable, portée par un tiers et liée à votre violation du présent Contrat. Indépendamment de ce qui précède, Vous ne serez pas tenu d'indemniser Corel ou ses Sociétés affiliées pour des dommages causés uniquement par négligence ou mauvaise conduite volontaire de la part de Corel ou de ses Sociétés affiliées.

15. Politique de remboursement. Les frais payés pour les services MSA ne peuvent pas être annulés et aucun frais ne peut être remboursé. Aucun avoir ne sera accordé pour les frais payés pour tout ou partie des services MSA inutilisés. Si Vous mettez fin à un service MSA avant l'expiration du Contrat MSA applicable, Vous reconnaissez et acceptez que Corel ne vous remboursera pas les frais payés d'avance pour toute partie inutilisée de votre Contrat MSA. De plus, si Vous n'avez pas payé l'intégralité du Contrat MSA en cours, tous les frais dus pour la période restante du Contrat MSA seront immédiatement exigibles et payables lors de la résiliation.

16. Pratiques de confidentialité. Afin de Vous fournir les informations les plus récentes sur les services MSA, Corel pourra Vous contacter par courrier, par téléphone, par fax ou par e-mail afin de : (i) confirmer que les commandes ont été traitées, (ii) Vous alerter au sujet des problèmes liés au service, (iii) Vous avertir des modifications apportées aux services MSA, (iv) Vous indiquer que votre contrat MSA approche de sa date d'expiration ou a expiré, (v) Vous informer des offres spéciales, (vi) mesurer la satisfaction quant aux services MSA et (vii) Vous communiquer ponctuellement d'autres messages importants. Si Vous ne souhaitez pas recevoir de messages commerciaux (comme ceux faisant la promotion des logiciels et services Corel), veuillez envoyer un e-mail à legal@corel.com pour demander que votre adresse électronique soit supprimée des listes marketing de Corel ou utilisez simplement le lien de désabonnement disponible en bas de chaque message commercial. Veuillez vous reporter à la Politique de confidentialité Corel qui vous est applicable à l'adresse <http://www.corel.com/fr/corel-privacy-policy/>.

17. Généralités. Le présent Contrat, le Guide Mindjet des Services de support (faisant l'objet de mises à jour ponctuelles) et le site Web des Services de support client Mindjet (faisant l'objet de mises à jour ponctuelles) constituent l'intégralité de l'accord pour les services MSA, et remplacent tous les accords et arrangements antérieurs ou actuels, qu'ils soient écrits ou verbaux, y compris les conditions générales standard ou pré-imprimées établies dans un bon de commande. Les titres utilisés dans le présent Contrat ne sont indiqués qu'à des fins pratiques et n'ont aucune incidence sur son interprétation. La non-exécution ou le non-exercice par l'une des parties d'un droit quelconque qu'elle détient en vertu du présent Contrat ne pourra en aucun cas être interprété comme une renonciation à ce droit. Le présent Contrat peut être modifié ou un quelconque des droits qu'il concède peut être abandonné uniquement par un document écrit signé par la partie visée. Si une quelconque disposition du présent Contrat est déclarée illégale ou non exécutoire, elle s'appliquera dans les limites maximales autorisées par la loi et cette nullité n'affectera pas la légalité ni la force exécutoire des autres dispositions du présent Contrat. Les parties sont des cocontractants indépendants. Corel et Vous convenez que Vous n'êtes pas agents, partenaires, coentrepreneurs, franchisés/franchiseurs, employés/employeurs et que le présent Contrat ne crée aucune obligation fiduciaire ou relation de confiance comparable entre les parties. Vous acceptez, sauf disposition contraire expresse dans le présent Contrat, qu'il n'y ait pas de tiers bénéficiaire de ce Contrat. Corel Vous informera de tout changement important par courrier électronique ou par le biais d'un avertissement bien visible sur la page des mentions légales du site Web de Corel. Le fait de continuer à utiliser les logiciels Corel fournis dans le cadre des services MSA ou de faire appel aux services de support indique que vous acceptez ce changement.

18. Législation applicable. Si votre résidence principale se situe en Europe (en dehors du Royaume-Uni, de l'Irlande et de la France), au Moyen-Orient ou en Afrique, le présent Contrat est régi par les lois en vigueur en Allemagne. Si votre résidence principale se situe au Royaume-Uni ou en Irlande, le présent Contrat est régi par les lois en vigueur en Angleterre. Si votre résidence principale se situe au Japon, le présent Contrat est régi par les lois en vigueur au Japon. Si votre résidence principale se situe en France, le présent Contrat est régi par les lois en vigueur en France. Si votre résidence principale se situe en Australie ou Nouvelle-Zélande, le présent Contrat est régi par les lois en vigueur en Australie. Si votre résidence principale se situe dans un autre pays, le présent Contrat est régi par les lois en vigueur dans l'État de Californie aux États-Unis. Le présent Contrat n'est pas soumis aux principes de conflit de lois d'une quelconque juridiction ni à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, dont l'application est expressément exclue.

19. Cession. Corel peut céder le présent Contrat en tout ou partie. En cas de fusion, d'acquisition ou de vente du Service par Corel ou ses Sociétés affiliées, le fait de continuer à utiliser les logiciels Corel fournis dans le cadre des services MSA ou à faire appel à des services de support signifient que vous acceptez d'être lié par ce Contrat, la politique de confidentialité et les autres politiques du nouveau propriétaire. Avec l'autorisation écrite préalable de Corel, vous pouvez céder les droits que vous confèrent le présent Contrat à un cessionnaire qui accepte par écrit de respecter ce Contrat. Toute tentative pour céder le présent Contrat en violation de cette Section est nulle et non avenue. Sous réserve des dispositions précédentes, le présent Contrat aura force exécutoire et s'appliquera au profit des successeurs et ayants droit autorisés par les parties. Pour les besoins du présent document, une « **Société affiliée** », par rapport à votre entité juridique, correspond à une autre entité juridique qui contrôle votre entité juridique, est contrôlée par elle ou effectue un contrôle conjoint avec elle. « **Contrôler** » a le sens de posséder un droit de vote d'au moins 50 %.

20. Force majeure. Une partie n'est pas responsable de la non-exécution de ses obligations (autres que les obligations de paiement) si cette non-exécution résulte d'un événement échappant au contrôle raisonnable de la partie visée par l'obligation. Chacune des parties entreprendra des efforts suffisants pour atténuer les effets d'un tel événement. Si ledit événement se poursuit au-delà d'un (1) mois calendaire, l'une des deux parties peut annuler le Contrat et/ou Document de commande pour les services qui n'ont pas encore été réalisés ou les produits qui n'ont pas encore été fournis sous réserve d'une notification écrite. Chacune des parties entreprendra des efforts suffisants pour atténuer les effets d'un tel événement. Si ledit événement se poursuit au-delà d'un (1) mois calendaire, l'une des deux parties peut annuler le Contrat et/ou Document de commande pour les services qui n'ont pas encore été réalisés ou les produits qui n'ont pas encore été fournis sous réserve d'une notification écrite. Cette section ne dispense en aucun cas les deux parties de leurs obligations de prendre des mesures raisonnables pour suivre leurs procédures standard de reprise après sinistre ou de votre obligation de payer les services MSA.

21. Portée juridique. Le présent Contrat vous confère des droits spécifiques. Vous pouvez avoir d'autres droits en vertu des lois de votre pays. Vous pouvez également avoir des droits à l'égard de la partie auprès de laquelle Vous avez acquis les services MSA. Le présent Contrat ne modifie pas les droits que vous confère la législation de votre pays si cette dernière ne le permet pas.

22. Limitation de responsabilité pour les Utilisateurs résidant dans un État membre de l'Union européenne. Si Vous avez acquis les services MSA dans un État membre de l'Union européenne et si Vous résidez habituellement dans ce pays, la section 11 ne vous est pas applicable. En revanche, sous réserve des dispositions du présent paragraphe, la responsabilité légale de Corel en cas de dommages est limitée comme suit : (i) La responsabilité de Corel est engagée uniquement à hauteur du montant des dommages habituellement prévisibles au moment de la signature du Document de commande,

pour les dommages résultant d'un manquement par négligence légère à une obligation contractuelle substantielle, et (ii) Corel ne saurait être tenu responsable des dommages découlant d'un manquement par négligence légère à une obligation contractuelle non substantielle. La limitation de responsabilité susdite ne s'applique pas à la responsabilité légale impérative, en particulier à la responsabilité découlant d'une intention délictueuse ou d'une négligence grave, à la responsabilité au titre de la législation allemande sur la responsabilité du fait des produits, à la responsabilité en cas de garantie spécifique prévue ou à la responsabilité pour les dommages corporels causés de manière volontaire. Vous êtes tenu de prendre toutes les mesures raisonnables afin d'éviter et de limiter les dommages.